

flottants pour l'accostage des navires, et il est absolument nécessaire de les maintenir en bon état pour ces fins.

M. HANBURY: Relativement au crédit de \$8,000 pour la protection de la plage du parc Stanley, je constate que l'on vote cette somme tous les ans? Quelle est la somme totale requise pour terminer ces travaux?

L'hon. H. A. STEWART: Cette somme de \$8,000 est requise pour prolonger le mur de soutènement sur une distance d'environ 570 pieds. On a commencé ce mur en 1922-1923; l'épaisseur de la base varie et dépend de la hauteur du mur. La hauteur moyenne est de 7 à 8 pieds, et l'épaisseur au sommet est de deux pieds; le tout est surmonté d'une couronne en granit de 8 pouces par 15. Ce mur est construit de granit, de moellons liés par un coulis de ciment de Portland. Ces travaux sont faits à la demande des commissaires du port de Vancouver et de l'ingénieur divisionnaire, pour prévenir l'érosion du rivage causée par le clapotage de la lame provenant des navires qui traversent les Détroits à marée haute.

Les crédits votés en 1930-1931 se chiffraient à \$8,000 et les dépenses se sont élevées à \$7,990.81. Le travail accompli à ce jour est comme suit:

En 1922-1923 on a construit 1,053 pieds de mur au coût de \$9,991.51.

En 1923-1924 on a construit 800 pieds de mur au coût de \$7,964.07.

En 1924-1925 on a construit 700 pieds de mur au coût de \$7,999.29.

En 1925-1926 on a construit 830 pieds de mur au coût de \$7,999.98.

En 1926-1927 on a construit 397 pieds de mur au coût de \$6,016.04.

En 1927-1928 on a construit 514 pieds de mur au coût de \$7,994.24.

En 1928-1929 on a construit 500 pieds de mur au coût de \$7,790.19.

En 1929-1930 on a construit 375 pieds de mur au coût de \$7,974.96.

En 1930-1931 on a construit 535 pieds de mur au coût de \$7,990.81.

Total du nombre de pieds construits, 5,704.

Total du coût, \$71,721.09.

M. HANBURY: Quel sera le coût de construction global de ce mur?

L'hon. H. A. STEWART: Il reste une autre section à construire; en sus du présent crédit, il faudra probablement une autre somme de \$8,000 à \$10,000 pour parachever l'ouvrage.

M. HANBURY: Voilà le renseignement que je désirais obtenir. Je tiens à appeler l'attention du ministre sur le fait que cette entreprise exige l'emploi d'une nombreuse main-d'œuvre tandis que l'achat des matériaux ne représente qu'un infime pourcentage. D'autre part, il s'agit d'un travail qu'un grand nom-

[M. Munn.]

bre de journaliers sont en mesure d'accomplir. Je conseille donc à mon honorable ami, qu'aux fins de secourir les chômeurs, il pourrait faire inscrire au budget supplémentaire une autre somme en vue de continuer l'exécution de ces travaux durant toute la saison et même durant l'hiver, s'il y a lieu; de fait ces travaux pourraient très bien se continuer tout l'hiver étant donné les conditions climatiques.

L'hon. H. A. STEWART: L'entreprise a été exécutée en régie; nous agissons de concert avec les commissaires des parcs à Vancouver.

M. HANBURY: Aux fins de secourir les chômeurs, je conseille d'exécuter ces travaux cette année plutôt que l'année prochaine; que l'on inscrive une somme à cet effet au budget supplémentaire.

M. NEILL: Je tiens à rendre hommage à l'initiative de la division des ingénieurs pour l'innovation qu'ils ont tentée en ce qui regarde ces quais ou radeaux. Dans le cours de l'année dernière, l'on a construit une couple de petits chalands pour remplacer les radeaux avec l'idée de s'en tenir à cette méthode si l'expérience réussissait. Les chalands sont construits à meilleur marché que les radeaux ordinaires; ils sont construits en madriers et, bien qu'ils ne soient pas créosotés sous pression, la peinture et le goudron sont fortement créosotés. Au contraire des radeaux, les chalands offrent l'avantage qu'ils peuvent être retirés de l'eau une fois par année, pour être enduits d'une nouvelle couche de peinture ou de goudron créosoté. Si l'expérience réussit, l'emploi de ces chalands diminuera sensiblement les frais. Il va sans dire qu'il faut tenir compte des frais occasionnés par l'opération qui consiste à retirer le chaland de l'eau une fois par année, mais ils ne peuvent se comparer avec les frais de construction d'un nouveau radeau. Je tiens à reconnaître le mérite de la division des ingénieurs du département des Travaux publics pour avoir tenté cette expérience qui réussira, je l'espère.

M. HANBURY: Je me demande si le ministre serait disposé à m'expliquer pour quelle raison des crédits jusqu'à concurrence de \$358,260.16 n'ont pas été déboursés?

M. REID: J'ai pris note de certains crédits concernant les ouvrages de protection. Certaines demandes pour des travaux de cette nature proviennent de la circonscription de New-Westminster. Les cultivateurs de cette région sont aussi lourdement taxés que ceux de n'importe quelle autre partie du Canada; les impôts s'élèvent à \$6 ou \$8 par acre. Je suis absolument de l'avis du ministre qu'il est impossible de songer à construire des ouvrages de protection sur le parcours de toutes les rivières dont les berges sont rongées par des